



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

professions de santé

Question écrite n° 93561

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur l'enseignement de la pédiatrie sociale et préventive. Il semble que cette approche soit peu ou plus du tout enseignée dans les universités. Nombre de praticiens de protection maternelle et infantile (PMI) constatent en effet que ces matières sont beaucoup moins présentes dans le cursus. Face aux besoins en la matière ainsi qu'à la défection des vocations, ils souhaiteraient que la médecine sociale et préventive bénéficie de la même approche que les autres médecines. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui faire connaître son sentiment en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 93561

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 mai 2006, page 4878